



PAGE 2
Un film
qui brise
le silence



PAGE 3
Félicitations
aux lauréats...
En images



PAGE 4
Voisin-malin:
un concept
intelligent !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATION

n°42

6 décembre 2016
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Le 17 novembre dernier, Patrick Braouezec et les 9 maires des villes ont signé le protocole qui préfigure les projets de renouvellement urbain des quartiers de Plaine Commune avec Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Hélène Geoffroy, secrétaire d'Etat et les nombreux partenaires impliqués.
Voir page 3.



À Villetaneuse, le sud de la ville (Langevin, Saint-Leu...) est concerné par le programme de renouvellement urbain dont le protocole préfigurant son lancement a été signé le 17 novembre dernier. (© Erwann Quéré)

Du neuf pour les quartiers C'est signé !



La défense du service public reste plus que jamais d'actualité ! L'enjeu fortement posé est le maintien du service public auquel nous tenons tant et qui constitue un véritable rempart contre les inégalités. Un rapport récent de l'Unicef intitulé « grandir en France » souligne le sentiment d'injustice et de discriminations que vivent les enfants des quartiers défavorisés qui savent qu'ils n'ont pas les mêmes chances que les autres, en terme d'accès à l'éducation, de formation, d'emploi, d'accès pour tous à la culture et à la santé. Face à cette urgence sociale mais aussi parce que les services publics sont garants de l'Égalité, il y a nécessité à agir fortement pour le maintien et le développement de ces derniers. C'est le sens du vœu « pour la défense du service public et l'amélioration du statut général des fonctionnaires » (à lire sur mairie-villetaneuse.fr), que nous avons fait voter à l'unanimité au conseil municipal le 17 novembre dernier, convaincus que l'un ne va pas sans l'autre. La baisse drastique des dotations d'Etat, et la cure d'austérité annoncée en matière de suppression de postes de fonctionnaires envisagée par certains candidats à la présidentielle, confortent l'inquiétude grandissante et légitime de nos concitoyens sur l'avenir de nos services publics. Face à cette situation, vigilance et résistance doivent rester de mise. Restons mobilisés.

Villetaneuse, le 30 novembre 2016
Carinne Juste, Maire,
1^{er} vice-Présidente de Plaine Commune

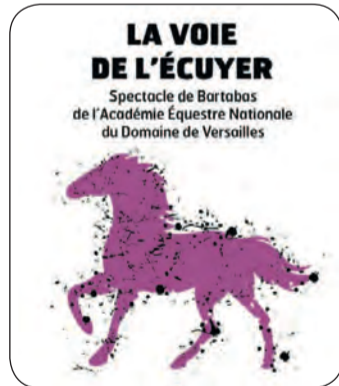
Les actualités...

KAWA DU PIJ FESTIF, MUSICAL ET THÉÂTRAL !



Vendredi 16 décembre 2016 de 19h à 22h30 Un Kawa sur le chemin des interactions culturelles à la fois sonores et visuelles par des improvisations théâtrales et musicales animées par des groupes et des comédiens où le public réagit, produit, interfère pour tout imaginer. Un rendez-vous pour partager un kawa où le public est mis au cœur du spectacle pour plus de spontanéité et d'authenticité. Les thèmes d'improvisation seront choisis par le public pour une soirée de partage et d'imprévu.
Point Information jeunesse, 55 rue Roger Salengro. Tél. 01 55 99 01 01

DÉCOUVREZ L'ACADÉMIE ÉQUESTRE NATIONALE DU DOMAINE DE VERSAILLES



La Ville organise une sortie au spectacle le **samedi 17 décembre 2016**. Créée en 2003 par Bartabas dans la Grande Écurie du Château de Versailles, l'Académie du spectacle équestre constitue une innovation majeure dans le domaine du spectacle vivant. Avec son spectacle « La voie de l'écurier », Bartabas associe le travail de dressage des chevaux à d'autres disciplines telles que l'escrime, le chant ou le kyudo (tir à l'arc japonais).
Spectacle à partir de 6 ans. Départ en car à 15h30 depuis la place Jean-Baptiste Clément. Tarif : tarif plein 11,50 euros Tarif réduit 5,75 euros Abonné du centre Clara-Zetkin : 5,75 euros Infos au 01 49 40 76 04

AVANT-PREMIÈRE DU FILM «L'ENGRAINAGE» : UNE RÉALISATION COLLECTIVE «MADE IN VILLETANEUSE»



Samedi 17 décembre 2016 18h au Centre socioculturel Clara Zetkin. Le film L'Engrainage, entièrement réalisé par les participant-e-s aux ateliers vidéo «un autre regard» durant l'année 2016, est une fiction qui se déroule à Villetaneuse. Elle raconte l'histoire de deux potes et «collègues de la rue», Billèle et Nassima, qui se retrouvent à faire des choix radicalement opposés : tandis que l'un souhaite à tout prix trouver un travail, l'autre a décidé de se lancer sérieusement dans les «affaires». Pour arriver à leur fin, chacun a besoin de l'autre. Les deux potes évoluent au fil de cette tension grandissante, parmi une nuée de personnages qui les accompagnent dans leurs trajectoires opposées. Filmée dans de nombreux lieux de la ville, grâce aux contributions des habitant-e-s, cette réalisation est le fruit d'un travail collectif et local qui respire l'authenticité.
Infos au 01 49 98 91 10

CIRQUE MANDINGUE À L'ACADÉMIE FRATELLINI



Jusqu'au 18 décembre 2016. L'Académie de cirque Fratellini, présente avec Foté Foré, le premier spectacle des danseurs et musiciens du cirque Mandingue. Leur spectacle, «Béré, la fête à Conakry», s'appuie sur l'acrobatie, le porté, le main à main, les pyramides humaines et met le cap sur l'Afrique contemporaine. Un événement exceptionnel à partager en famille pour frissonner devant leurs prouesses et partir à la découverte de l'Afrique, des danses aux rituels ancestraux jusqu'au hip-hop d'aujourd'hui.
Tarifs : de 5 à 13 euros. Pass famille pour 4 : 30 euros pour les habitants de Plaine Commune. Réserver au 01 72 59 40 30

VACANCES CÔTÉ JEUNESSE
Inscriptions aux activités les lundis 19 et 26 décembre de 9h30 à 12h à la maison de quartier rue Paul-Langevin. Des vacances avec des ateliers de créations plastiques et culinaires, des sorties, du sport, de la solidarité, de la culture...
Demandez le programme au **01 49 71 58 80**

UN FILM POUR BRISER le mur du silence

Samedi 19 novembre, le ciné-club de Villetaneuse a fait le plein avec la projection du film «L'homme qui répare les femmes». Un film poignant qui rend un bel hommage à l'engagement du Docteur Denis Mukwege et aux femmes congolaises en lutte pour leur dignité face aux viols des factions armées de l'est du pays.



© Claire Noury-Diarra

Le long-métrage dresse le portrait du gynécologue congolais Denis Mukwege, devenu célèbre pour l'aide chirurgicale et psychologique qu'il apporte à des milliers de femmes violées dans l'est de la République Démocratique du Congo (RDC), en proie à des conflits chroniques depuis vingt ans. Prix Sakharov 2014, le docteur Mukwege est internationalement connu comme l'homme qui répare ces milliers de femmes, violées durant 20 ans de conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo, un pays parmi les plus pauvres de la planète, mais au sous-sol extrêmement riche. Très dur, ce film a cependant permis d'ouvrir la parole et de soutenir une discussion de fond. Étaient présents la journaliste congolaise Anastasia Mutoka et le représentant du Docteur

Mukwege, Kcreascence Paulusi, en présence de madame le Maire. « S'attaquer à la femme, c'est s'attaquer à l'humanité », a-t-elle souligné en ouverture du débat. « Il est important de travailler sur les causes. Dans de nombreux pays dans le monde, y compris en France, on est face à des régressions en matière de droit des femmes. Mais l'Humain peut gagner. » La municipalité et les associations locales tenaient beaucoup à la projection de ce film. Il s'agissait de la 473ème projection en France. Une façon de briser le mur du silence. Beaucoup ne connaissent pas la situation du Congo et les violences atroces qui s'y déroulent. En portant la parole du docteur et des femmes du Congo, on crée de l'espoir. Le rôle de l'éducation, de la pédagogie mais aussi de la justice apparaissent primordiaux pour permettre aux victimes de se relever. « L'est du Congo est une

région riche en minerais, il y a des richesses et de l'argent. C'est une des causes de ces massacres », a précisé Kcreascence Paulusi, du collectif RD Congo France. Un spectateur villetaneusien, ancien ressortissant du Congo, a fait part des conséquences dramatiques de la drogue. Les milices armées sont souvent droguées et perdent leur humanité, elles commettent alors l'impensable sur les femmes et même les enfants. « En s'attaquant aux femmes, ils détruisent la

structure de la société congolaise, le tissu social », poursuit la journaliste congolaise, Anastasia Mutoka. Le travail du Docteur et l'hôpital Panzi à Bukavu sont malheureusement menacés de façon régulière, il est donc important de faire connaître et de soutenir ce combat. D'autant que les tensions actuelles ne s'orientent pas vers une accalmie, du fait des prochaines échéances électorales. ●

FAITES UN DON !

Après ce film, vous pouvez continuer à vous informer, et soutenir la cause, en vous procurant le livre du Docteur Mukwege « Plaidoyer pour la vie », récemment sorti. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Fondation Panzi, à partir duquel vous pouvez notamment faire un don (fondationpanzirdc.org/). Vous pouvez également faire un don sur le site www.bonnescauses.be (en tapant sur le moteur de recherche interne au site « hôpital Panzi »). ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

La nouvelle année approche, amenant avec elle son lot d'élections importantes. En effet, il s'agit d'élire un président de la République et un député à même de porter valeureusement nos revendications à l'Assemblée Nationale. Et, dans le même temps, la démagogie (FN) et la libéralisation décomplexée (LR) semblent se banaliser. Cela passe par l'inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre pour ne pas « subir », mais pour « choisir ». Dans un pays où l'état d'urgence devient la norme, les libertés sont en

danger. Il nous reste encore celle se mobiliser, le vote étant un des moyens. Pour cela, encore faut-il s'inscrire... Nous élus communistes et républicains entendons bien porter le débat sur une issue progressiste et humaniste.

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE»

(PRG, Génération Écologie, Société Civile)
Pour le renouvellement !
C'est la fin de la primaire de la droite et du centre. Ils ont choisi leur candidat, leur vision et leur projet pour la France. Ce choix est celui du changement dans la continuité voire d'un retour vers un passé nostalgique et ambigu. C'est aussi le choix du recul social et de l'augmentation des

inégalités. Je reste convaincu que la France a besoin de nouvelles idées portées par des hommes et des femmes représentatifs de la diversité culturelle, sociale et politique. Osons être ces hommes et femmes de la France d'aujourd'hui et de demain, prenons nos responsabilités. Jetons aux oubliettes les qualificatifs qui nous sont attribués tels que « les territoires oubliés de la république » ou « des banlieues stigmatisées ». Dieunor Excellent
Président du groupe RAV
0669295809

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Dans le contexte économique et social actuel, nous avons de bonnes raisons de nous plaindre, mais se plaindre sans agir ne

changera rien. En démocratie, les élections sont le premier et le plus simple des modes d'action et d'expression. Une démocratie ne peut vivre que si les citoyens s'approprient le processus politique, à commencer par les élections, comme une responsabilité, comme un devoir. Voter nous donne encore la possibilité de choisir nos dirigeants, ceux à qui l'on fait confiance, ceux dont les opinions sont les plus proches des nôtres ou, à défaut, d'écarter ceux que l'on ne veut absolument pas avoir comme élus. Pour faire ce geste citoyen et participer aux prochaines échéances, vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre. Slimane Benhammou
Président du groupe RPC ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Elections 2017 : inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives 2017, il faut vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016. Pour

cela vous devez posséder une attache à Villetaneuse, avoir plus de 18 ans et être français.

Venez avec les documents suivants

- Une pièce attestant de votre nationalité et de votre identité
- Un justificatif de votre attache à la commune de Villetaneuse.

Toutes les infos au 01 49 40 76 01 ou sur www.mairie-villetaneuse.fr pour télécharger les documents utiles.

Quotient familial : faire calculer le juste prix

Celui-ci est établi par la régie centrale selon les ressources de la famille, sur présentation du dernier avis d'imposition. Le quotient familial est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre et son calcul doit être renouvelé tous les ans. Pour l'année 2017, vous devez impérativement faire parvenir en mairie (régie centrale) votre avis d'imposition 2016 avant le 16 décembre 2016. Régie centrale au 1^{er} étage de l'Hôtel de ville. Tél : 01 49 40 75 97

Inscription dans les centres de loisirs

Si vous souhaitez que votre enfant soit inscrit au centre de loisirs pendant les vacances de Noël, n'oubliez pas de renvoyer le formulaire d'inscription avant le 9 décembre au service enfance. A noter : les enfants des écoles Wallon et Quatremaire seront accueillis au centre de loisirs Robinson du 19 décembre au 2 janvier 2017. Tél. 01 49 40 76 38

Elections dans les très petites entreprises (TPE)

Vous travaillez dans une entreprise de moins de 11 salariés ou êtes employé à domicile ? Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 : votez ! Pour être mieux représenté, conseillé, défendu. Infos sur : election-tpe.travail.gouv.fr Et auprès de la Bourse du travail intercommunale Villetaneuse-Pierrefitte située 47, rue Roger-Salengro à Villetaneuse. Tél : 01 48 21 75 36

Job-dating à la Maison de l'Emploi

L'enseigne Carrefour de La Courneuve, recrute en CDI 30 postes de préparateur de commandes (H/F) pour son entrepôt frigorifique. Postulez auprès de la Maison de l'emploi pour participer au job-dating qui se déroule mi décembre. Déposez votre candidature avant le 9 décembre 2016. Maison de l'emploi et de la formation (MEF), 2 rue de l'Université 93430 Villetaneuse. Tél : 01 71 86 36 00

Foire des savoir-faire solidaires

Du vendredi 9 au mercredi 21 décembre 2016 à Saint-Denis. Venez rencontrer les acteurs de l'artisanat local et de l'Économie sociale et solidaire du territoire. Cet espace de 600 M², vous propose expositions, vente d'objets, restauration, animations sociales et solidaires, ateliers... Venez en profiter pour faire vos achats à l'occasion des fêtes de fin d'année et choisir des produits imaginés, conçus et fabriqués sur le territoire par des artisans créateurs, soucieux d'une démarche économique durable. Entrée gratuite ●

Renouvellement urbain : L'ÉTAT ET PLAINE COMMUNE SIGNENT UN PROTOCOLE

Le 17 novembre 2016 dernier, Patrick Braouezec et les 9 maires des villes (Villetaneuse, Aubervilliers, Epinay sur Seine, l'Île Saint Denis, La Courneuve, Pierrefitte, Saint Ouen, Saint Denis, Stains) ont signé le protocole qui préfigure les projets de renouvellement urbain des quartiers de Plaine Commune avec Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Hélène Geoffroy, secrétaire d'Etat, et les nombreux partenaires impliqués.

Les protocoles de préfiguration sont désormais un préalable incontournable à l'élaboration de toute convention pluriannuelle de renouvellement urbain, le document qui détermine les conditions financières et le calendrier des travaux engagés dans le cadre du NPNRU. Ils concernent le cadre de vie des habitants de 14 quartiers sur Plaine Commune, soit près de 150 000 habitants.

Les élu(e)s se sont félicités de cette opportunité de poursuivre et finaliser les transformations engagées depuis 10 ans (7 quartiers étaient déjà inscrits dans le premier Programme de renouvellement urbain). C'est l'occasion de conduire des projets urbains structurants, de grande ampleur, associant les habitants dans le cadre des conseils citoyens et des maisons de projets. En termes de logement, ont été rappelés les besoins de logements décentes et accessibles et la nécessité de diversifier l'offre, tout en poursuivant la construction de logements sociaux, notamment dans les quartiers prioritaires.

Au-delà de l'intervention sur le bâti, la voirie et les espaces extérieurs, des effets sont également attendus



en terme d'emploi (clauses d'insertion, de mobilité) et aussi en terme de « vie locale » (création d'équipements sportifs, scolaires, culturels...), axes essentiels pour faire de ces quartiers de réels quartiers de vie.

Cette mobilisation d'un milliard supplémentaire pour accompagner des projets intégrés doit permettre

aux habitants de bénéficier d'équipements nouveaux et adaptés.

Toutefois, les élu(e)s ont alerté les représentants de l'Etat sur la toujours trop faible mobilisation du droit commun qui « détricote d'un côté ce que les acteurs locaux tissent d'un autre », rappelant que la politique de la ville - son

volet social et son volet urbain - est certes indispensable mais ne pourra en aucun cas, à elle seule, rétablir la situation : sans enseignants formés dans chaque classe, sans bureau de poste. Sans agents de police... les politiques publiques des collectivités locales sont mises à mal et leur efficacité est amoindrie.

A Villetaneuse, trois quartiers prioritaires sont concernés par le volet rénovation urbaine, ils regroupent 44% de la population de la ville. Il s'agit des quartiers Paul Langevin, Saint-Leu, Victor Hugo et Maurice Grandcoing. La ville souhaite que ses grands projets : piscine, médiathèque, géothermie... s'inscrivent aussi dans la dynamique du renouvellement urbain. Le travail commence par un diagnostic technique et des études urbaines jusque fin 2017. Suivra une phase de négociations et de validations courant 2018 avec l'Etat. D'ici cette date, tous les travaux entamés au nord de la ville, à Allende et au centre-ville seront terminés. À partir de 2019, les projets d'aménagement démarreront dans les quartiers Saint-Leu et Paul-Langevin et sur Victor-Hugo et Maurice-Grandcoing seront poursuivis. ●

Pour vous informer et contribuer au projet de rénovation urbaine, adressez-vous à la Maison des Projets située au 50, rue Roger-Salengro. Tél. : 01 55 93 48 90 ou maisondesprojets.villetaneuse@plainecommune.fr



FOCUS

Belles réussites Voici les lauréats Villetaneusiens au BAC, CAP, BEP, et autres diplômes supérieurs de 2016 ! En présence des élus municipaux, remise d'un chèque culturel, spectacle de magie ont précédé le dîner offert par la ville pour fêter leurs réussites.

Photos: Erwann Quéré



Nos chers VOISINS !

Dès le premier trimestre 2017, les Villetaneusiens verront sonner à leur porte des personnes qui leur sont familières et pour cause ! Il s'agira de leurs voisins (malins) venus leur transmettre des informations utiles et créer du lien. Explications.

Solidaire et dynamique, un nouveau dispositif s'installe dès les prochains mois sur Villetaneuse. Son concept tient en deux mots : « Voisin-Malin ». Une association fondée en octobre 2010 par Anne Charpy dont l'objectif est de mener des actions d'information dans les quartiers en faisant du porte-à-porte autant utile que pédagogique. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le panel des messages délivrés est très large : de la sensibilisation au tri sélectif des déchets, à la réduction de la consommation d'eau et d'électricité pour réduire les charges, en passant par les conseils sur l'accès aux droits, l'information sur les événements qui rythment la vie du quartier ou encore les campagnes de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, les sujets ne manquent pas. Ces missions s'inscrivent dans une volonté farouche d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants des quartiers populaires et de créer une dynamique positive.

À la recherche des personnes ressources

À l'utilité du dispositif s'ajoute l'originalité. Pour mener ses missions l'association s'appuie sur des habitants ressources. Une idée novatrice qui est la clé de son succès. « Certaines personnes



Aminata Cissé, chargée de développement du projet « Voisin-Malin » sur Villetaneuse.

expriment une incompréhension voire une méfiance à l'encontre des institutions et sont réfractaires à se rendre dans des administrations, explique Aminata Cissé, chargée du développement du projet sur Villetaneuse. *Beaucoup connaissent une situation d'isolement ou des difficultés d'accès au service ou à l'information. Un phénomène aggravé parfois par la barrière de la langue ou la complexité des informations délivrées par les bailleurs ou les collectivités locales. Le fait que ce soit un habitant comme eux, un voisin qui vienne directement sonner à leur porte ça instaure un climat de confiance. Ce qui permet de fluidifier les échanges. Les portes s'ouvrent plus facilement et les informations circulent mieux.* Après Courcouronnes, Grigny, Ris-Orangis, Lille, Montreuil, Aulnay-Sous-Bois, Saint Denis ou encore Paris, c'est donc au tour de Villetaneuse d'adhérer à ce concept de solidarité de proximité dans le cadre du Contrat de Ville. Cinq Villetaneusiens constitueront l'équipe de «voisin-malin» sur la commune. Ils seront salariés en CDI à temps partiel (de 12 à 19 heures par mois) par l'association et débiteront leur travail de porte-à-porte au cours du premier trimestre 2017. Mère de famille, retraités, salariés ou étudiants, tous les profils seront représentés pour coller au plus près à la diversité de

la population. Souvent les membres du collectif maîtrisent au moins une seconde langue. Un atout supplémentaire pour l'association qui s'enorgueillit de voir 80 % des portes s'ouvrir. « Les «Voisin-Malin» sont avant tout des habitants avec un bon relationnel, impliqués dans la vie de leur quartier et qui désirent vivement s'investir pour l'améliorer, insiste Aminata Cissé. Nous nous appuyons sur les acteurs pivots des quartiers tels que les travailleurs sociaux, des maisons de jeunesse ou encore des crèches et des écoles qui ont une bonne connaissance des habitants pour les trouver. » Alors ne laissez pas la solidarité sur le palier et ouvrez vous aussi vos portes à «Voisin-Malin» !

Audrey Zedet

Les limiers de «voisin-malin» sont déjà en quête des habitants ressources à Villetaneuse. Toutefois, si vous estimez correspondre au profil recherché, vous pouvez d'ores et déjà contacter Aminata Cissé, chargée de développement du projet sur Villetaneuse au :

07 60 35 32 60

Le site des «Voisins-Malins» :



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCORBRANTS MARDI 6 DÉCEMBRE** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
- GOÛTER DE NOËL DES SENIORS MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 14H** À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 46 10 90
- ATELIER DÉCO DE NOËL MERCREDI 7 DÉCEMBRE DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- FOIRE DES SAVOIR-FAIRE SOLIDAIRES DU VENDREDI 9 AU MERCREDI 21 DÉCEMBRE** À SAINT-DENIS / Infos sur www.foiresavoirfaire.com
- JEUX PARTY SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE ASFOR DIMANCHE 11 DÉCEMBRE** À ÉPINAY SUR SEINE / Tél. 01 48 41 33 08
- PLAINE COMMUNE : CONSEIL DE TERRITOIRE MARDI 13 DÉCEMBRE À 19H30** AU SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55
- SENIORS : LOTO GOÛTER DE NOËL MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 18H30** À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 46 10 90
- ATELIER DÉCO DE NOËL MERCREDI 14 DÉCEMBRE DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 15 DÉCEMBRE DE 16H À 17H45** À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00

- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 15 DÉCEMBRE 20H30** À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- SORTIE SPECTACLE DE BARTABAS À L'ACADÉMIE ÉQUESTRE NATIONALE DU DOMAINE DE VERSAILLES SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 15H30** RÉSERVATION OBLIGATOIRE au 01 49 40 76 04 ou au 01 49 98 91 10
- AVANT-PREMIÈRE DU FILM «L'ENGRAINAGE» SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 18H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE BAMBA-CORBIER DIMANCHE 18 DÉCEMBRE** À STAINS / Tél. 01 48 26 68 03
- ATELIER DÉCO DE NOËL LUNDI 19 DÉCEMBRE DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ENCORBRANTS MARDI 20 DÉCEMBRE** DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
- ATELIER PÂTISSERIE DE NOËL MERCREDI 21 DÉCEMBRE DE 14H À 16H** AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10

Attention, les médiathèques de Plaine Commune se modernisent pour mieux s'adapter à vos besoins !
Fermeture exceptionnelle des médiathèques Jean-Renaudie et Max-Pol-Fouchet jusqu'au mercredi 14 décembre 2016

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h. ●

NAISSANCES

- Aya Hasnaoui ■
- Schwarz Yaucat-Guendi
- Dinga ■ Salomé
- Soffeu Nekam ■
- Keyana Gungadoo ■
- Laliya Soumare ■ Safa
- Allaoui ■ Safwab
- Allaoui ■ Djamal
- Moiret ■ Tyson Lombo
- Gwe ■ Chifa Khachermi
- Alliyah Maloumi ■
- Élièl Labady ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 20 DÉCEMBRE 2016
DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS :
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.

• **Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :**
> Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- **Avocat conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Conseiller juridique** (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h

• **Notaire** : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

• **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Au centre socioculturel Clara-Zetkin
01 49 98 91 10

• **L'assistante sociale de la CAF** reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin au 01 55 84 50 45 ●

ENCORBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo!

→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°42 • 6 DÉCEMBRE 2016 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré, Audrey Zedet • Photographies : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 267 • ISSN : 1 268-068X